

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 55 (1958)
Heft: 10

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Concours des ruchers 1958

Organisation

Le tirage au sort pour le concours des ruchers 1958, auquel a procédé l'assemblée des délégués de la S.A.R., a désigné la 7^e circonscription, soit les sociétés Jura-Nord et Ajoie-Clos-du-Doubs.

Le jury est formé de M. Auguste Gonet, président, à Vuarrenge, de M. Fortuné Ridoux, à Lentigny, tous deux délégués de la S.A.R., et de M. Fritz Laederach, à Courfaivre, représentant des deux sections concourantes.

Sur proposition de MM. Gonet et Ridoux, lors de la prise de contact à Delémont, le 22 juillet, F. Laederach est désigné comme secrétaire.

Participation

Le concours des ruchers 1958 n'a pas suscité un grand enthousiasme dans les deux sections mises au bénéfice de cette compétition toute pacifique. En Ajoie-Clos-du-Doubs surtout, on s'en est désintéressé, malgré l'appel lancé par M. Henri Broquet lors de la réunion à Porrentruy. Il semble cependant que les sections ne se soient pas entourées de toutes les mesures nécessaires pour rappeler aux apiculteurs des régions intéressées le concours de cette année. La voie de notre journal d'apiculture n'est pas suffisamment utilisée pour renseigner les membres, alors qu'un rappel par circulaire eût peut-être réveillé quelque intérêt somnolent.

A ces quelques considérations, il faut ajouter que le temps inclément de cet été, d'un début de printemps fort préjudiciable au développement des colonies dans nos régions au climat un peu rude, ont eu leur influence sur l'inscription des candidats. N'ayant pu mettre le rucher en bonne forme pour recevoir le jury, on a préféré renoncer au concours plutôt que d'aller au-devant d'une déception.

Observations générales

Partout le jury fut accueilli avec sympathie et ce dernier a emporté de son passage dans les différents ruchers une très bonne impression. Une aimable réception récompensa souvent le travail des experts. Le programme établi put être respecté à une exception près, ce qui a facilité la tâche.

Les ruchers présentés font, en général excellente impression. Partout on s'est appliqué au mieux pour affronter le concours et la toilette des ruchers ne fait l'objet d'aucune remarque spéciale.

Le système des ruches Bürki gagne peu à peu nos régions : le 50 % des concourants ont adopté ce genre de ruches qui semble mieux s'adapter au climat du Jura.

Des exploitations magnifiques ont été visitées et souvent le jury s'est trouvé en présence d'apiculteurs de valeur ; d'autres, par contre, y gagneraient en opérant avec un peu plus de calme.

Rarement autant de médailles d'or ont été décernées puisque, sur 10 apiculteurs participant au concours, 9 obtiennent cette récompense.

Un peu partout les provisions sont bien maigres et dans les colonies présentant un peu de miel dans les hausses, les corps de ruche sont en général à sec. Nos apiculteurs, il est évident, auraient préféré présenter au jury de belles hausses pleines, mais dame Nature n'a pas voulu les combler de cette faveur.

Le remplacement des rayons se fait assez normalement, mais lorsque l'on approfondit les recherches, surtout dans les ruches Bürki, l'on constate que les cadres de devant ne sont pas trop souvent dérangés, ceux se trouvant à l'arrière seuls étant renouvelés.

En ce qui concerne le matériel et l'outillage, les membres du jury ont été surpris en bien, car partout on a présenté les ustensiles nécessaires à une bonne exploitation apicole, soit extracteurs, maturateurs, balance (cette dernière manquant cependant chez un seul d'entre eux, mais non obligatoire puisqu'il était classé en troisième catégorie).

Les annotations ont généralement été trouvées satisfaisantes alors que la comptabilité laisse à désirer, un seul candidat présentant celle de Brougg. Cependant, d'autres systèmes ont également donné satisfaction alors qu'ailleurs il y a très peu de chose ou rien du tout.

Ouvrons ici une parenthèse pour signaler que le passage du jury a obligé quelques apiculteurs à faire de l'ordre dans le rucher. Hommage à ces épouses qui ont tenu à prêter main-forte à leurs maris, avec un brin d'amour-propre, afin que l'ordre ne laisse pas à désirer.

Soulignons, en terminant ce rapport général, que le temps n'a pas favorisé le travail du jury. Heureusement que partout, on a adopté le système des pavillons sinon, le dernier jour surtout, le travail aurait été singulièrement contrecarré par la pluie diluvienne qui ne cessa de tomber durant toute la matinée.

Palmarès

Après un travail rondement mené, le jury a décerné les récompenses suivantes :

Section Ajoie - Clos-du-Doubs

M. Noirat Armand, Charmoille, 2e catégorie, 131 points, médaille d'or.

M. Bailat Marcel, Porrentruy, 3e catégorie, 87 points, médaille d'argent.

Section Jura-Nord

M. Gassmann Louis, Courrendlin, 2e catégorie, 134 points, médaille d'or, médaille d'argent de la Fédération romande d'agriculture.

M. l'abbé Jeanbourquin Georges, rév. curé à Develier, 2e catégorie, 133 points, médaille d'or.

M. Broquet Joseph, Movelier, 1re catégorie, 132 points, médaille d'or.

M. Voyame Joseph, Courfaivre, 2e catégorie, 132 points, médaille d'or.

M. Kløetzli Werner, Delémont, 2e catégorie, 131 points, médaille d'or.

M. Donzé Oswald, Oberwil (BL), 3e catégorie, 94 points, médaille d'or.

M. Corday Pierre, Delémont, 3e catégorie, 93 points, médaille d'or.

M. Cramatte Louis, Courrendlin, 3e catégorie, 92 points, médaille d'or.

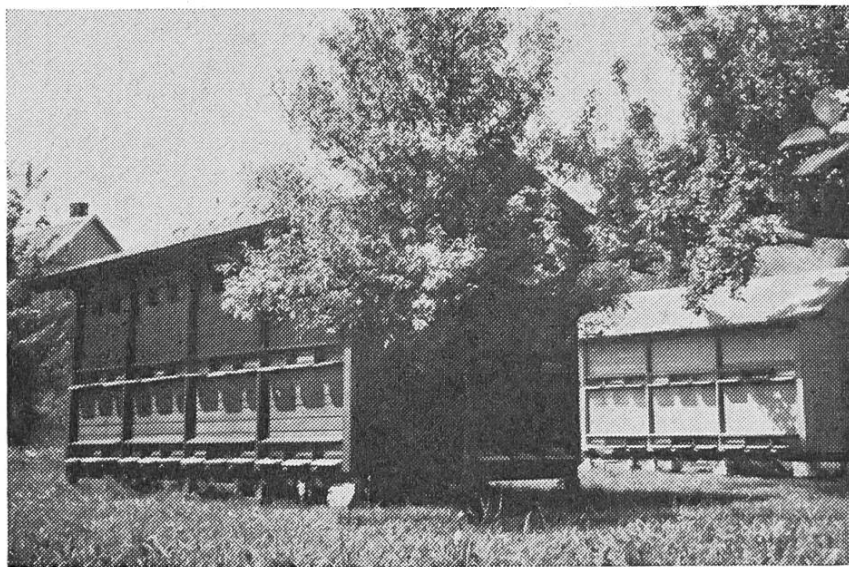
Observations particulières

Section Ajoie - Clos-du-Doubs

M. NOIRAT Armand, *contremaître, Asuel.*

Rucher à Charmoille, 430 m. d'altitude. Deux pavillons contenant 38 colonies DB bâtisse chaude 2e catégorie. Pratique l'apiculture depuis 1948.

*Rucher
Noirat Armand,
Charmoille.
Installations
bien conçues et
fort bien situées.*



Ce rucher, placé dans le verger familial, bénéficie d'une bonne situation, la Baroche étant connue pour les produits de ses arbres fruitiers où le cerisier prédomine. Les deux pavillons ont été construits par l'apiculteur lui-même qui manie parfaitement scie et rabot, sans toutefois être menuisier de métier. Le respect des dimensions est bon. Le renouvellement des rayons se fait régulièrement et les populations sont bonnes à moyennes. Ponte régulière et joli couvain.

Renouvellement des reines par cellules royales prélevées dans les meilleures souches. Quelques reines sont marquées. Les provisions sont suffisantes et le matériel, au complet. Bonnes annotations sur fiches alors que la comptabilité laisse à désirer.

L'apiculteur devrait encore bouquiner pour compléter son bagage de connaissances. Le travail pratique est assez bon, mais la présence du jury semble énerver l'opérateur.

Pointage : 10, 9, 10, 9, 10, 8, 9, 10, 10, 9, 10, 9, 8, 10 = 131 points.

Médaille d'or.

M. BAILLAT Marcel, facteur postal, Porrentruy.

Rucher à Microferme à Porrentruy, 535 m. d'altitude, 19 colonies DB dont 10 en pavillon et 9 en plein vent, 1 essaim et 5 nucléus. 3e catégorie.

Le pavillon consiste en un kiosque à journaux que l'apiculteur, qui s'occupe d'abeilles depuis 25 ans, a judicieusement transformé. Il est placé dans un endroit trop ombragé, ce qui contribue au développement du noséma.

Le renouvellement des rayons est bon alors que les populations sont moyennes. La ponte est cependant normale et l'on a constaté du joli couvain. Pour le renouvellement des reines, l'apiculteur profite des cellules royales lors d'essaimage. Le matériel et l'outillage sont au complet, les annotations passables, tandis que la comptabilité se résume à peu de chose. M. Bailat travaille avec calme, presque trop de calme pourrait-on lui reprocher, ce qui ne nuit d'ailleurs pas à la manutention des rayons.

Pointage : 8, 9, 9, 9, 9, 8, 9, 10, 8, 8 = 87 points, médaille d'argent.

Section Jura-Nord

M. GASSMANN Louis, instituteur, Courrendlin.

Rucher au Violat, 430 mètres d'altitude, 35 colonies dont 28 Bürki en pavillon et 7 DB dont une sur bascule. 2e catégorie. Début d'apiculture en 1925.

Ce rucher, très bien tenu et conduit par un homme d'expérience, se trouve à proximité d'un magnifique verger, arrosé par un petit ruisseau dont l'eau claire et limpide est d'une grande utilité pour les abeilles ; la situation de ce rucher est donc très favorable et la propreté y règne en maître. Les colonies sont fortes, munies de jeunes reines marquées issues d'élevage de la meilleure souche. Il y a peu de provisions, surtout dans les ruches Bürki, alors que dans les DB on a constaté une jolie récolte. Bon matériel, extracteur, maturateur et bonnes annotations par colonies. Comptabilité très bien tenue sans toutefois être celle de Brougg. Connaissances théoriques très bonnes et travail pratique excellent facilité par la longue expérience de l'apiculteur.

Pointage : 10, 10, 9, 9, 9, 9, 10, 9, 10, 10, 10, 9, 10, 10 = 134 points, médaille d'or, médaille d'argent de la Fédération romande d'agriculture.

M. l'abbé JEANBOURQUIN Georges, rév. curé à Develier.

25 colonies dont 11 au Lieu-Galet, à 4 km. de Develier, ruches Bürki, 1 ssaim, 1 nucléus, altitude 480 m. 2e catégorie.

Beau rucher placé dans le verger de la cure ; race Nigra. Apiculteur soigneux et méticuleux, renouvelle régulièrement les rayons. Les populations sont bonnes à moyennes, belles reines dont la qualité peut être constatée au couvain. Les provisions sont normales et les annotations faites par ruche, sur fiches et carnet. En maturateur, 85 kilos de beau miel nous ont été présentés. Le matériel est complet. Ce rucher spacieux est doté de la lumière électrique, facilitant ainsi le travail lors du nourrissage d'automne surtout. L'extracteur est actionné par un moteur ce qui permet d'opérer sans perte de temps. Les connaissances théoriques sont à compléter mais par contre, en travail pratique, l'apiculteur est doux et calme.

Le pavillon placé au Lieu-Gallet se trouve à un endroit mellifère mais trop ombrageux ; l'apiculteur devra veiller que le noséma ne cause pas de trop grands dégâts aux colonies.

Pointage : 10, 10, 10, 9, 10, 9, 9, 9, 10, 10, 10, 8, 9, 10 = 133 points, médaille d'or.

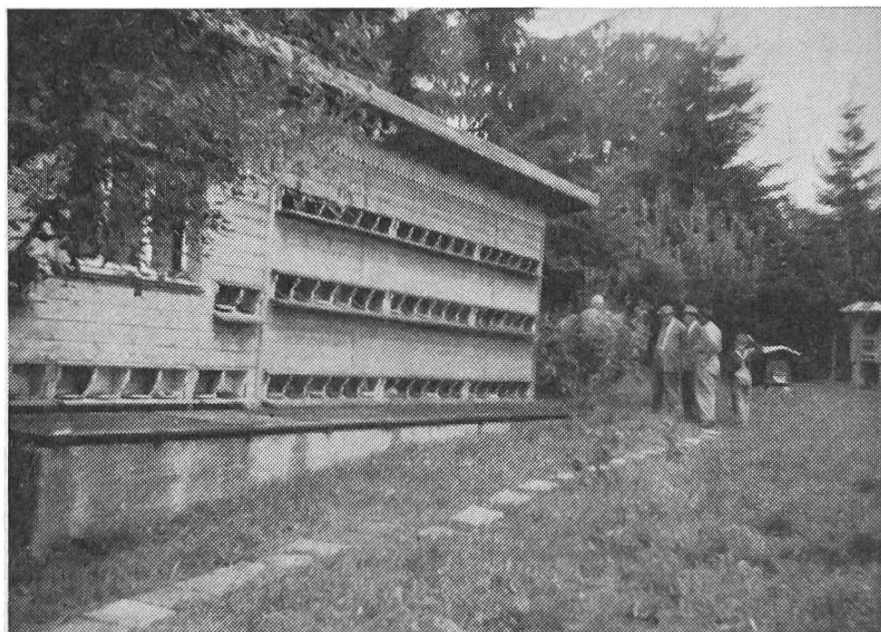
*Rucher
de l'abbé
Jeanbourquin
Georges,
rév. curé à
Develier.
Dans ce site
rêvé, le maître
doit en apprécier
la paix.*



M. BROQUET Joseph, coutelier, Movelier.

Grande exploitation apicole de trois ruchers en divers endroits, soit 105 colonies, dont 54 Bürki à Movelier, 25 DB plein vent à Movelier-Stand et 26 Bürki à Mettemberg. Altitude 730 m. 1ère catégorie.

*Rucher de
Broquet Joseph,
Movelier.
Magnifique
installation
qui fait honneur
à son auteur.*



Après avoir quitté la vallée et traversé une belle forêt ombragée, le jury aboutit sur un beau plateau paraissant très propice à l'apiculture. C'est là-haut qu'un apiculteur très audacieux — il s'est mis aux abeilles en 1952 — conduit de main de maître, à environ 2 km. du village, une véritable merveille. Les alentours d'un magnifique pavillon contenant 54 colonies sont tout simplement un enchantement, tout a été aménagé avec soin et amour. Une source intarissable

alimente un petit bassin muni de mousse, juste à côté du rucher, où les abeilles, en un étourdissant bourdonnement, viennent puiser l'eau indispensable au couvain. Les deux autres ruchers ne le cèdent en rien au premier. On peut se demander quand et comment M. Broquet, qui exploite une coutellerie, est arrivé à monter de toutes pièces une entreprise aussi importante en quelques années.

L'aspect général, l'aménagement, la propreté tant extérieure qu'intérieure, sont parfaits. Les populations sont fortes, les reines toutes marquées et le couvain fort beau. L'élevage des reines est en rapport avec l'exploitation : 31 nucléi dans une station de fécondation privée. Le matériel est au grand complet dans un beau laboratoire. Comme partout, peu de récolte et peu de provisions. L'apiculteur travaille avec calme, mais il devrait encore bouquiner quelque peu pour compléter son bagage de connaissances. Il est regrettable qu'une telle exploitation ne possède pas de comptabilité, le temps ayant fait défaut jusqu'ici à l'apiculteur. Le jury l'invite à remédier à cet état de chose, car on serait tenté de penser au proverbe : « Qui trop embrasse, mal étreint ». Grand travailleur et chercheur, l'apiculteur ne désire pas communiquer certain secret avant la mise au point et le dépôt d'un brevet — en l'occurrence une nouvelle cage à reine.

En présentant une comptabilité, même simple, avec bilan et intentaire, l'apiculteur aurait certainement enlevé la palme de ce concours.

Pointage : 10, 10, 9, 10, 10, 10, 10, 9, 10, 10, 10, 6, 8, 10 = 132 points, médaille d'or.

M. VOYAME Joseph, représentant, Courfayvre.

22 colonies à Courfayvre, 5 nucléi. 450 m. d'altitude. 2e catégorie.

Beau rucher dans verger très ombragé ; fait de l'apiculture depuis une vingtaine d'années. Il a transporté 4 colonies au Bémont (Franches-Montagnes) afin de parfaire si possible une récolte déficitaire dans la vallée. Pavillon construit par l'apiculteur lui-même. L'aspect général, la propreté, l'état des rayons sont parfaits. Les colonies sont fortes. Belles reines, bonne ponte, joli couvain récompensent l'apiculteur pour le choix et la sélection des souches destinées à l'élevage. Les reines ne sont pas encore toutes marquées. Les provisions sont bonnes avec annotations de récolte par colonie dans carnet pour chacune d'elle. Le matériel est au complet rangé en partie dans un spacieux laboratoire et en partie aux combles de la maison d'habitation. Les connaissances théoriques laissent à désirer et par suite d'un geste brusque, un rayon échappe des mains de l'opérateur. Fait à noter, l'apiculteur possède la collection de la Revue apicole dès 1887.

Pointage : 9, 10, 9, 10, 10, 9, 10, 10, 10, 10, 9, 8, 8, 10 = 132 points, médaille d'or.

M. KLËTZLI Werner, ouvrier C.F.F., Delémont.

38 colonies au Montchaibeux sur Courrendlin. Altitude 450 m. 2e catégorie.

Ce rucher composé de deux pavillons et de ruches en plein vent, 17 Bürki, 2 DT et le reste en DB est bien placé à l'orée d'une forêt. En plus, il y a 6 nucléi et 9 ruchettes peuplées. La situation est favorable et le point 2 de l'échelle de pointage est bon également. Trop de vieux rayons qui sont à renouveler. Les populations sont bonnes mais la récolte est nulle. Renouvellement des reines par élevage sur la meilleure souche. Fait des plus rares, nous avons constaté deux reines dans la même colonie : une marquée 1957 et l'autre en ponte. Le matériel d'élevage est en rapport avec l'exploitation de même que les ustensiles apicoles. Comptabilité très sommaire. Annotations par colonie sur fiches. Connaissances théoriques et travail pratique très bons. En présence du jury, l'apiculteur marque une reine et l'introduit par le trou de vol dans une colonie orpheline. Jeune apiculteur ayant le feu sacré pour les abeilles. Ici, une remarque s'impose : il y a trop de genres de ruches ; nous conseillons à M. Klötzli d'unifier les systèmes usagés afin de faciliter les opérations.

Pointage : 10, 10, 9, 10, 10, 9, 9, 9, 10, 10, 9, 7, 9, 10 = 131 points, médaille d'or.

M. DONZÉ Oswald, bijoutier, Oberwil (Bâle-Campagne).

6 colonies à Saulcy, altitude 910 mètres, 3e catégorie.

Après avoir abandonné la riante Ajoie, quoique maussade le jour du passage du jury, nous nous retrouvons bientôt sur le mont opposé à celui du monument des Rangiers. A Saulcy exactement, nous sommes accueillis par un apiculteur très disert dans un magnifique chalet de week-end, « Le mas des butineuses », qui abrite au sous-sol, servant également de cuisine, les six colonies. M. Donzé est un vrai boute-en-train, et avant la visite de ses abeilles, leur annonce l'événement en agitant, à l'extérieur, une clochette. Puis l'opération commence ; le mot n'est pas exagéré, car durant toute la visite, l'apiculteur babille avec ses avettes en bon père de famille ; mais sa nervosité n'est pas sans provoquer de nombreuses piqûres et quelque massacre.

L'aspect, la situation et la propreté sont on ne peut mieux. Après trois ans d'installation, tout est encore neuf, l'état des rayons est bon mais quelques-uns, mal bâtis. Les populations sont fortes, cependant il y a peu de provisions. Reines et couvain, bons. Très belle comptabilité. Matériel et outillage complets et neufs. Les connaissances théoriques méritent encore d'être soignées.

La visite de ce rucher marquait la fin du concours et la joie ne fit pas défaut en ce lieu si familier où les proches de M. Donzé passent d'agréables vacances, entourés du chant des abeilles.

Pointage : 10, 10, 9, 10, 9, 9, 10, 10, 9, 8 = 94 points, médaille d'or.

M. CORDAY Pierre, instituteur, Delémont.

17 colonies à Pré-Grebis sur Delémont. DB en pavillon ayant appartenu à feu M. Joseph Walther. Altitude 486 m. 3e catégorie.

Ce rucher est au bénéfice d'une magnifique situation. Les sorties sont orientées en Est et en Ouest. Vu l'ancienneté du pavillon, il y a beaucoup de rayons à éliminer, mais l'apiculteur arrivera à ses fins en plaçant deux cires par année. Les populations sont bonnes avec de jeunes reines marquées et beau couvain. Peu de provisions et pas de récolte. Matériel complet. Bonnes annotations. C'est dans ce rucher que le jury a pu constater la comptabilité, d'ailleurs très bien tenue, préconisée par Brougg. Quoique jeune apiculteur pratiquant depuis six ans seulement, possédant une belle bibliothèque apicole, M. Cordey est au bénéfice d'un bagage presque complet sur les connaissances théoriques, mais travaille un peu lentement.

Pointage : 9, 8, 8, 10, 9, 10, 10, 10, 10, 9 = 93 points, médaille d'or.

M. CRAMATTE Louis, mécanicien, Courrendlin.

18 colonies DB, 7 nucléus, à Courrendlin. Altitude 422 m. 3e catégorie.

Apiculteur depuis 1944, ce jeune homme a beaucoup de mérite. Le pavillon placé dans le jardin potager a été construit par lui-même, il est clair et spacieux. De belles populations récompensent le travail intelligemment conduit. Renouvellement régulier des reines. Belles provisions mais pas d'annotations, l'apiculteur se fiant à sa mémoire. Le matériel, propre, en bon état, est au complet, dont un abreuvoir à proximité qui mériterait toutefois plus de soins. Ne possède pas de comptabilité pour le rucher, les recettes et dépenses étant inscrites dans celle du ménage. Les connaissances sont très bonnes et le travail manuel excellent. Un certificat d'étude lui a été délivré pour un cours d'apiculture, suivi à l'École d'agriculture de Courtemelon.

Pointage : 9, 10, 9, 10, 10, 9, 8, 10, 7, 10 = 92 points, médaille d'or.

Le jury : AUGUSTE GONET, président.

FORTUNÉ RIDOUX, membre.

FRITZ LAEDERACH, secrétaire.

Note rédaction : Les autres photographies de ruchers paraîtront dans les prochains numéros du Journal en 1re page.